

MISSION DU CANADA AUPRES DES NATIONS UNIES

TEXTE SOUS EMBARGO

COMMUNIQUE NO 64-A

le 7 octobre 1966.

A NE PUBLIER QU'AU MOMENT
DU DISCOURS

VERIFIER AU MOMENT DU DISCOURS

Bureau de Presse
750 Troisième Avenue
New York 10017
YUkon 6-5740

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Texte d'une déclaration qui sera prononcée
par le représentant du Canada, M. Donald S.
Macdonald, député, secrétaire parlementaire
du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures,
à la 2ième Commission, le vendredi 7 octobre
1966.

Monsieur le Président,

A l'ordre du jour de cette 21ème session de l'Assemblée générale, il n'y a pas de point plus important que ceux qui portent sur les différents aspects du problème complexe du développement économique. Ils sont les premiers en importance parce qu'ils sont les premières préoccupations chez la majorité des membres des Nations Unies dans leur lutte pour la réalisation de leurs objectifs nationaux individuels. Ils sont aussi les premiers en importance parce que les problèmes du développement économique et les mesures prises à leur égard sont d'une portée primordiale dans les relations entre tous les états de nos jours. Les dispositions collectives que la famille des nations prend pour répondre au défi du sous-développement décidera si nous arriverons à une paix durable, à la stabilité et à la prospérité - en un mot à la sorte de monde auquel cette organisation est vouée.

L'an dernier, des discussions prolongées, approfondies et utiles se sont poursuivies relativement au problème majeur du développement au cours d'une série d'importantes réunions internationales. Leur point de départ était la quantité croissante d'indices troublants qui prouvent que nous sommes gravement en retard dans nos efforts vers les objectifs fixés en marge de la Décennie pour le développement. Je ne voudrais pas parler ici d'illusions brisées mais la seule base pratique de nos discussions au sein de cette commission doit être de reconnaître que si nous voulons que les buts de la décennie ne nous échappent pas, les peuples de l'univers - et je cite ce que le Ministre des Affaires extérieures du Canada a dit il y a une

Faint header text at the top of the page, possibly containing a title or reference number.

Second line of faint header text.

Third line of faint header text.

Fourth line of faint header text.

Fifth line of faint header text.

Sixth line of faint header text.

Seventh line of faint header text.

Eighth line of faint header text.

Ninth line of faint header text.

Tenth line of faint header text.

Eleventh line of faint header text.

Twelfth line of faint header text.

Thirteenth line of faint header text.

Fourteenth line of faint header text.

Fifteenth line of faint header text.

Sixteenth line of faint header text.

Seventeenth line of faint header text.

Eighteenth line of faint header text.

Nineteenth line of faint header text.

Twentieth line of faint header text.

Twenty-first line of faint header text.

Twenty-second line of faint header text.

quinzaine de jours: "Les nations de l'univers seront forcées de faire cause commune et de consentir des sacrifices dans une mesure qu'on commence seulement à reconnaître et qui, jusqu'à présent, n'a certainement pas été généralement acceptée"

Nous connaissons tous trop bien les données de la situation actuelle qui motivent cette évaluation des exigences futures: le mouvement insuffisant des ressources en regard des besoins, le problème du service de la dette et les difficultés d'accroître et de varier les exportations des pays en voie de développement vers les marchés du monde. Voilà, Monsieur le Président, la sombre réalité à laquelle nous faisons face.

En même temps, je suis encouragé par les progrès réalisés, grâce à la discussion internationale de ces problèmes, vers une meilleure compréhension des données fondamentales du processus de développement. Plus précisément, je crois que nous sommes maintenant en mesure d'évaluer plus exactement que jadis le caractère essentiel des problèmes qui se posent devant les pays en voie de développement et qui doivent être surmontés. Nous pouvons aussi mieux évaluer l'étendue des domaines où des efforts nationaux et internationaux de collaboration sont requis pour que ces pays en voie de développement en arrivent au stade d'expansion dynamique et soutenue par elle-même. Cette perception plus profonde et plus complète des complexités du développement seront très utiles à la Commission en lui permettant d'aider à fixer notre voie future. Pour résumer en une phrase ce que je considère comme la leçon de nos activités jusqu'ici, je dirai que la collectivité internationale a compris plus clairement que jamais auparavant, que le développement est une entreprise de collaboration. Transposé au domaine de l'assistance, cela veut dire que les pays donateurs doivent faire des efforts plus grands et plus déterminés pour augmenter le volume et améliorer les conditions de l'assistance qu'ils donnent. Cela veut dire aussi que les pays bénéficiaires doivent faire plus pour s'assurer que ces ressources humaines et financières limitées sont utilisées au maximum de leur efficacité. Récemment, à la 4ème session du Conseil du Commerce et du Développement, on a porté beaucoup d'attention à cette question, plus précisément aux problèmes que rencontrent les économies moins développées en cherchant à traiter des conséquences de l'introduction de la technologie moderne. Le Docteur Prebisch dans un discours indiscutable au Conseil a souligné que l'assimilation efficace des connaissances technologiques exige dans bien des cas des mesures plutôt draconiennes de réforme économique et sociale. Les obstacles que les régimes désuets de propriété terrienne représentent pour l'utilisation de techniques modernes dans l'augmentation de la productivité agricole illustrent un domaine où l'intervention des pays en voie de développement pourrait être un outil essentiel au progrès.

De même dans le domaine du commerce - c'est une question qui s'est posée très clairement au cours de la dernière session du Conseil du Commerce et du Développement - nous sommes frappés par la nécessité d'un effort concerté de la part des deux groupes de pays, les pays développés et les pays en voie de développement. Il est évident que dans ce domaine, nous nous rendons compte désormais qu'il n'y a pas de réponse rapide et facile et qu'il n'y a pas de raccourci vers des résultats expéditifs et dramatiques. Il y a beaucoup à faire et qu'il faut faire. De la part des nations industrialisées, il faut attendre des initiatives visant à augmenter la capacité des pays en voie de développement de profiter pleinement du commerce mondial en pleine expansion, de façon à augmenter les rentrées de leurs exportations. Ma délégation croit qu'il y a là toute une gamme de possibilités, notamment un meilleur accès aux exportations provenant des pays en voie de développement surtout pour les marchandises ouvrées ou semi-ouvrées; le financement additionnel pour aider à faire face aux problèmes que les fluctuations imprévues des rentrées des exportations posent pour les programmes de développement; les mesures destinées à créer des marchés plus stables pour les denrées de base à un niveau rémunérateur - nous anticipons particulièrement la conclusion prochaine d'accords internationaux touchant le cacao et le sucre. Enfin, et c'est très important à notre avis, parce que c'est le rôle vital que l'assistance technique peut jouer en améliorant la position des pays en voie de développement dans l'accroissement de leur commerce de manufactures et en accélérant le processus d'industrialisation. Je reviendrai dans un instant à ce dernier champ d'action qui nous semble particulièrement prometteur comme moyen de soutenir les efforts des pays en voie de développement vers la création et l'expansion de leurs industries d'exportation. Mais comme les nations industrielles cherchent de nouveaux moyens d'aider d'autres pays à vendre davantage à l'étranger, il faut que les pays en voie de développement eux-mêmes prennent de vigoureuses mesures complémentaires. J'ai déjà effleuré la nécessité de réformer les structures dans le secteur agricole. Outre ces réformes internes dans les pays en voie de développement, il y a un besoin très précis d'intervention vigoureuse par ces pays pour élargir la base de leur industrialisation grâce à une collaboration régionale et inter-régionale en vue d'augmenter le commerce entre eux.

Comme dernier point avant d'abandonner cette rapide revue générale de la situation actuelle et des principes qui devraient guider nos efforts à venir, j'aimerais de nouveau souligner l'importance de la coordination. Evidemment, le dispositif international efficace est le noyau qui synchronise et stimule nos activités. Conséquemment, nous nous réjouissons

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that this is essential for ensuring transparency and accountability in the organization's operations.

2. The second part of the document outlines the various methods and tools used to collect and analyze data. It highlights the need for consistent data collection procedures and the use of advanced analytical techniques to derive meaningful insights from the data.

3. The third part of the document focuses on the implementation of data-driven decision-making processes. It describes how data is used to identify trends, assess risks, and optimize resource allocation across different departments and projects.

4. The fourth part of the document addresses the challenges associated with data management and security. It discusses the importance of implementing robust security protocols and ensuring that data is stored and accessed in a secure and compliant manner.

5. The fifth part of the document provides a detailed overview of the data governance framework. It outlines the roles and responsibilities of various stakeholders and the processes for monitoring and enforcing data quality and integrity standards.

6. The sixth part of the document discusses the future of data analytics and the role of artificial intelligence. It explores how AI-powered tools can enhance data analysis capabilities and provide more accurate and timely insights to support strategic decision-making.

7. The seventh part of the document concludes by summarizing the key findings and recommendations. It emphasizes the need for a continuous and collaborative approach to data management and analytics to ensure the organization remains competitive and resilient in a rapidly changing market environment.

des décisions prises à la dernière session de l'ECOSOC d'améliorer son aptitude à coordonner l'activité de plusieurs membres de la famille des Nations Unies. Dans le domaine de l'assistance, il y a lieu d'intensifier encore la coordination des programmes entre les pays donateurs et les pays bénéficiaires. Dans le secteur commercial, nous croyons que UNCTAD est en train de devenir un instrument efficace et nous entrevoyons que la deuxième conférence fournira l'occasion de réaliser des progrès sensibles dans le choix d'importants secteurs qui ont préoccupés les comités et le Conseil du Commerce depuis la première conférence. Bien qu'il soit sans doute trop tôt pour parler avec confiance des domaines précis où l'on peut constater des progrès significatifs à la seconde conférence, le débat au sein de ce comité peut nous aider à établir un consensus nécessaire touchant les meilleures perspectives de succès pratique à la deuxième conférence.

Monsieur le Président, je veux maintenant revenir à quelques-uns des sujets précis dont le comité est saisi et auxquels ma délégation porte un intérêt tout à fait spécial. J'ai déjà souligné l'urgente nécessité de renouveler immédiatement la poussée du mouvement d'assistance au développement et des mesures pour améliorer les conditions que les pays donateurs mettent à cette assistance. Au cours de la discussion générale à l'Assemblée Plénière, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada a passé en revue ce que le Canada fait actuellement pour réaliser cette conviction. Il a rappelé qu'au cours des trois dernières années, la somme globale rendue disponible par le Canada aux fins d'assistance a augmenté en moyenne au taux de \$50 millions par an et il a pris pour nous l'engagement que nous ferions tout notre possible pour atteindre l'objectif d'assistance de 1 p. 100. Le Ministre des Affaires extérieures du Canada a également énuméré les mesures que nous avons prises pour permettre la plus étroite consultation possible avec les pays bénéficiaires pour planifier l'assistance, pour la varier et pour ajouter un supplément à notre assistance technique et à nos octrois grâce à des prêts à conditions faciles et pour améliorer les conditions de ces prêts. En plus de nos efforts soutenus pour accroître nos programmes d'assistance bilatérale et les rendre plus efficaces, le Canada appuie fermement l'expansion des ressources disponibles pour les programmes multilatéraux bien conçus. Ce fut donc pour moi un plaisir particulier de pouvoir annoncer hier que, sous réserve de l'assentiment parlementaire, une augmentation de notre contribution au programme des Nations Unies pour le développement au montant de 10 millions de dollars américains. Le PNUD joue un rôle de plus en plus essentiel dans la coordination et la mise en

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.

Second block of faint, illegible text, appearing to be the main body of the document.

Third block of faint, illegible text at the bottom of the page, possibly a conclusion or footer.

marche efficace des mesures d'assistance au sein de la famille des Nations Unies. Nous avons le ferme espoir que les contributions des autres membres permettront d'atteindre rapidement l'objectif de \$200 millions que la dernière session de l'Assemblée générale a fixé pour PNUD. Si, comme nous comptons, les ressources de capitaux de premier investissement des autres organes doivent être augmentées prochainement, la nécessité d'une assistance technique et de pré-investissement plus considérable en vertu du PNUD est particulièrement pressante.

Le Canada a accueilli comme mesure importante d'encouragement à la coopération multilatérale sur une base régionale l'entrée en vigueur, le mois dernier, de l'accord créant la Banque asiatique pour le Développement. La souscription du Canada à cette nouvelle et importante institution s'élève à \$25 millions. Un autre dispositif multilatéral que mon pays considère comme très important est l'Association internationale pour le Développement. Le Canada est disposé à s'unir à d'autres pour répondre favorablement à la nécessité actuelle de renouveler à un niveau plus élevé les ressources de l'AID.

Le deuxième sujet fixé à l'ordre du jour de la commission que j'aimerais souligner est le problème de l'alimentation. Des études récentes ont mis en triste relief la gravité de la situation des vivres dans le monde et ont fait comprendre la nécessité de mesures ingénieuses et vigoureuses de la part à la fois des pays développés et des pays en voie de développement pour éviter le désastre d'une insuffisance éventuelle de vivres.

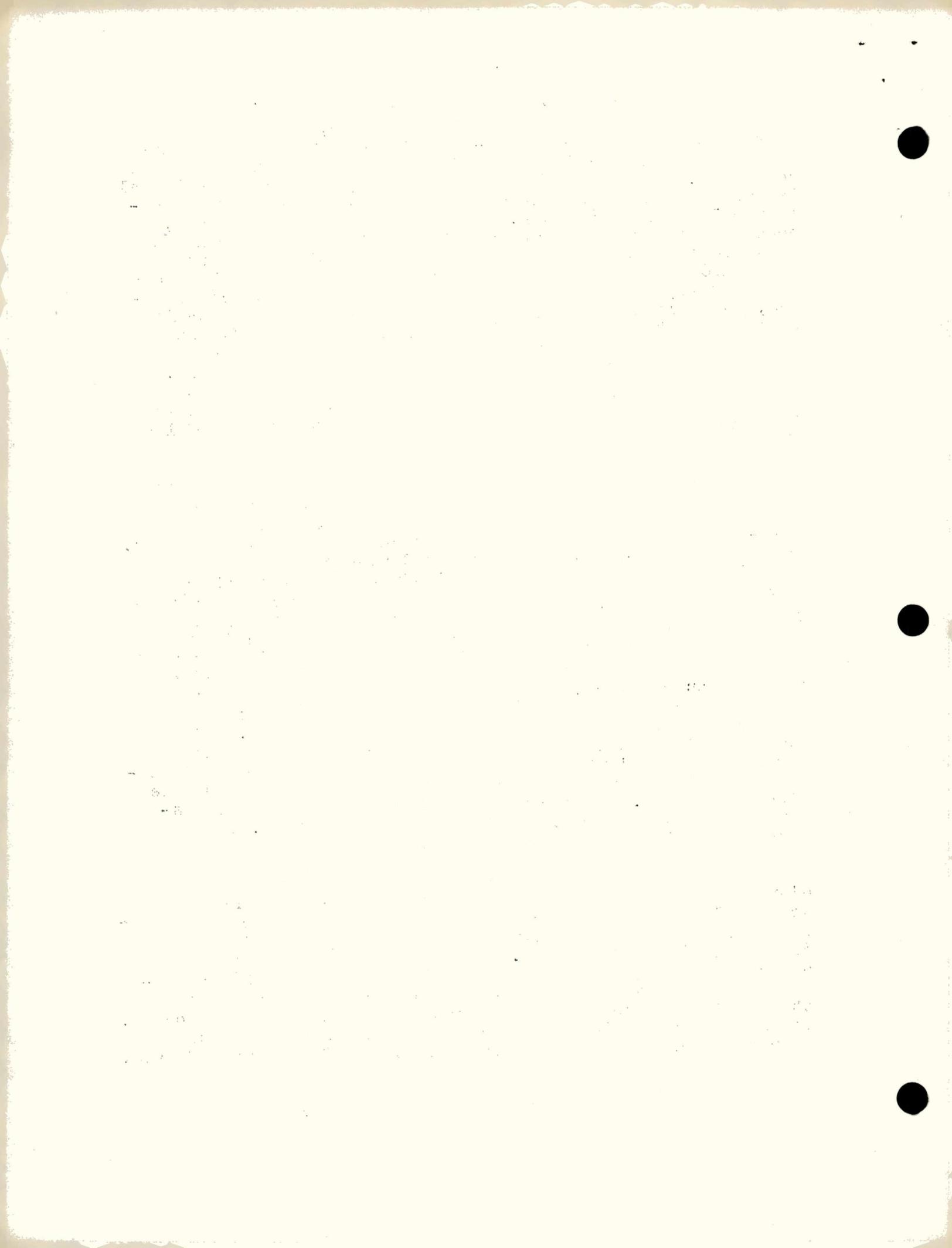
En qualité de producteur et d'exportateur important de produits alimentaires, le Canada est vitalement intéressé à la fois à l'offre et à la demande d'aliments aussi bien qu'aux conséquences que pourrait entraîner la situation des vivres relativement au progrès économique et au bien-être des pays en voie de développement. J'ai déjà mentionné le fardeau que les pays en voie de développement doivent assumer pour effectuer certaines modifications fondamentales à leurs économies, pour augmenter leur productivité agricole. Les pays développés doivent s'évertuer davantage à aider à ce processus à la fois sur le plan bilatéral et sur le plan multilatéral. L'assistance technique est l'une des méthodes les plus importantes qu'ont les pays donateurs d'aider. Mon pays accordera la plus haute priorité aux demandes d'assistance auxquelles nous sommes capables de répondre dans le domaine de l'agriculture et des pêcheries. En plus d'accroître et d'améliorer notre assistance technique, nous tâcherons d'augmenter ce que nous faisons déjà en guise d'assistance sous d'autres formes, notamment l'approvisionnement d'engrais, d'insecticides et d'instruments aratoires.

[The page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. The text is scattered across the page and cannot be transcribed accurately.]

Mais outre l'assistance technique et l'aide au développement pour accroître la productivité, grâce aux entreprises d'irrigation et de drainage - pour ne donner qu'un exemple - nous anticipons qu'il y aura longtemps des besoins passagers de vivres. Ici le programme alimentaire mondial - pour lequel les contributions du Canada ont quadruplé depuis trois ans - a un rôle capital à jouer. En ce qui concerne le Canada, nous considérons l'assistance alimentaire non seulement comme un secours humanitaire aux affamés, mais aussi comme une part intégrale de notre assistance ordinaire au développement. Par exemple, en accordant, comme nous l'avons fait cette année, un million de tonnes de produits alimentaires pour faire face à la situation d'urgence en Inde, nous avons libéré des ressources de change étranger à des fins plus directement reliées à des besoins économiques essentiels. A ce propos, je pourrais mentionner que le Canada entend continuer à accorder de l'assistance alimentaire sous forme d'octrois plutôt que sous forme de prêts, de façon à ne pas forcer davantage les frais de la dette des pays en voie de développement.

Le troisième et dernier sujet que je voulais mentionner particulièrement, c'est notre effort conjoint pour accroître la part du commerce mondial en produits ouvrés et semi-ouvrés que détiennent les pays en voie de développement. Il n'est pas nécessaire d'insister devant cette Commission sur l'importance du lien entre l'industrialisation et le développement économique. J'ai déjà fait allusion à la contribution essentielle que l'assistance technique peut faire dans une foule de domaines. A la dernière session du Conseil du Commerce et du Développement, on a reconnu qu'il faudrait à l'avenir se préoccuper davantage de l'assistance à l'encouragement au commerce. Nous avons maintenant de meilleurs rouages pour nous permettre d'évaluer ce qu'il faut faire et pour canaliser nos efforts d'une façon efficace. J'ai souligné l'importance que nous accordons aux mesures de coopération et d'intégration par les pays en voie de développement afin d'asseoir leur développement industriel sur une base plus large. Mais pour que les techniques et les ressources disponibles produisent le maximum d'effet, il faut compter sur le succès de ces mesures.

Nous nous rejouissons de la création prochaine d'un membre nouveau et important de la famille des Nations Unies: l'Organisation des Nations Unies pour le Développement industriel. Nous avons étudié très soigneusement le projet de constitution de l'UNOID. Nous sommes d'accord avec ceux qui soulignent que le progrès industriel soutenu est un élément essentiel de l'effort universel vers le niveau économique et social de prospérité et de stabilité auquel chacun a droit. Le Canada s'unira donc avec d'autres membres des Nations Unies pour chercher à faire de l'UNOID un organe fécond et efficace.



Le projet de constitution de l'UNOID est un plan complet qui, dans une large mesure, déterminera la nature du nouvel organisme. Mais des problèmes de jeunesse, des tâtonnements sont inévitables, surtout dans un domaine tellement vaste qu'il est impossible de le définir aisément. Nous considérons donc essentiel dans l'examen des structures et fonctions de l'UNOID de porter une attention particulière à l'aplanissement de la voie que le nouvel organisme doit suivre. A ce stade, la chose la plus importante que nous pouvons faire, c'est de considérer par quelles méthodes l'UNOID peut s'intégrer rapidement et efficacement au sein des Nations Unies. Il pourrait alors tirer profit de l'expérience et des connaissances des autres organismes des Nations Unies qui s'occupent de développement industriel et il pourra, en retour, donner une nouvelle envergure aux travaux déjà en cours. Il faut beaucoup songer aux meilleurs moyens de développer une coopération entière au niveau du travail entre l'UNOID et les autres organismes de la famille des Nations Unies. Une coopération mutuellement avantageuse entre eux sera l'élément-clé du fonctionnement efficace de l'UNOID au début de ses activités. Le Canada envisage de travailler, de concert avec d'autres états membres, à assurer le succès de l'UNOID tant à son origine que durant les années à venir.

En terminant, monsieur le Président, permettez-moi d'exprimer la confiance de ma délégation que l'issue des travaux de cette Commission marquera un pas important dans l'établissement d'une voie vers ces objectifs, que nous sommes collectivement engagés à atteindre.



1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that this is essential for ensuring the integrity of the financial system and for providing a clear audit trail.

2. The second part of the document outlines the various methods used to collect and analyze data. It describes how different types of information are gathered and how they are processed to identify trends and anomalies.

3. The third part of the document focuses on the role of technology in modern data management. It highlights the benefits of using advanced software and hardware to store and retrieve information efficiently.

4. The fourth part of the document discusses the challenges faced in the field of data analysis. It addresses issues such as data quality, security, and the need for skilled personnel to interpret the results.

5. The fifth part of the document provides a summary of the key findings and offers recommendations for future research and practice. It suggests ways to improve data collection and analysis processes to better serve the needs of the organization.